

Mémoire présenté au Comité permanent de la condition féminine de la Chambre des communes

Consultation nationale sur la traite des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre

Archidiocèse catholique romain de Vancouver

Mai 2023

L'archidiocèse de Vancouver trouve encourageant et louable que le Comité permanent de la condition féminine invite le public à faire part de ses préoccupations en matière de prévention de la traite de personnes au Canada. Bien qu'il existe de nombreuses façons de lutter contre la traite de personnes à des fins d'exploitation sexuelle, l'accent doit être mis sur la **DEMANDE**. Ce n'est qu'en s'attaquant à la demande qu'un changement réel et permanent se produira. Les lois qui existent en matière de traite de personnes ne couvrent pas à elles seules l'ensemble de la question de l'achat de services sexuels et des profits tirés de l'exploitation.

Le Canada dispose d'une excellente loi qui, associée aux lois sur la traite de personnes, garantirait que quiconque exploite sexuellement des femmes, des jeunes filles et des personnes de diverses identités de genre s'expose à des poursuites et à des peines. Malheureusement, partout au Canada, l'application de cette loi laisse à désirer. Certaines administrations négligent la mise en œuvre et l'application de la **Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation (LPCPVE)** qui a été promulguée en décembre 2014. L'application de ces lois confirmerait la position du Canada selon laquelle les trafiquants ne sont pas les bienvenus. Les gouvernements fédéral, provinciaux et locaux doivent faire front commun pour empêcher que l'exploitation ne se produise ouvertement dans nos villes, en particulier dans les établissements d'entrée de gamme tels que les bars de danseuses érotiques, les maisons closes, les salons de massage et les salons de manucure. Le Canada doit se réveiller et cesser de prétendre que la traite de personnes n'existe pas dans notre pays.

Qui sont les victimes de la traite de personnes?

« Les femmes qui n'ont pas accès aux ressources, telles que le logement, la terre, la propriété et l'héritage, courent un plus grand risque. Les personnes en situation d'itinérance, les membres de la communauté LGBTQ+, les migrants et les communautés marginalisées sur le plan racial, ethnique et social sont plus susceptibles de ne pas avoir accès à ces ressources et d'être exposés à un risque plus élevé, en raison des niveaux supplémentaires de discrimination auxquels ils font face dans leurs identités intersectionnellesⁱ ».

Malheureusement, « [e]nviron 4 affaires de traite de personnes sur 10 comportent un autre type d'infraction, le plus souvent lié au commerce du sexeⁱⁱ ». Pour sortir définitivement de la traite de personnes, les victimes ont besoin d'une attention particulière, notamment d'une assistance psychologique, d'une réadaptation physique et de l'assurance d'un logement durable. De nombreux survivants de la traite auront besoin de soins à vie pour pouvoir se réinsérer dans la société, car beaucoup d'entre eux ont perdu tout contrôle sur leur vie et leur corps.

La plupart des femmes prostituées ou victimes de la traite finissent par souffrir de problèmes de santé mentale, de taux élevés de traumatismes crâniens, de lésions des organes sexuels, de taux

élevés de tentatives de suicide, de troubles de stress post-traumatique, de dissociation et de taux de mortalité supérieurs de 40 % à la moyenne des femmes. Entre 70 et 90 % d'entre elles sont victimes d'agressions physiques; de 60 à 75 % ont été violées; 95 % ont subi un harcèlement sexuel qui, dans n'importe quel autre secteur, donnerait lieu à des poursuites judiciairesⁱⁱⁱ.

Au Canada, les femmes et les filles autochtones sont touchées de façon disproportionnée par le système de la prostitution. Alors qu'elles représentent moins de 4 % des femmes canadiennes, on estime qu'elles représentent de 50 à 90 % des femmes prostituées dans l'ouest du Canada^{iv}. Les enfants des communautés des Premières Nations représentent également 90 % des victimes de l'exploitation sexuelle alors que les Autochtones représentent moins de 10 % de la population^v. Nous sommes tous conscients du grand nombre de femmes et de filles autochtones disparues et assassinées au Canada. Le renforcement et l'application respectueuse de nos lois sont essentiels pour notre population autochtone, car « les filles autochtones de moins de 18 ans représentent la majorité des victimes de violence à Vancouver au cours des 12 derniers mois, selon de nouvelles données compilées par la Commission de police de Vancouver (Vancouver Police Board)^{vi} ».

Les Canadiens se sont prononcés

Selon une récente enquête menée par NANOS (juillet 2020), « les Canadiens sont cinq fois plus susceptibles de soutenir que de s'opposer à la loi sur la prostitution actuellement en vigueur au Canada, qui ne criminalise pas les femmes et les autres personnes qui vendent des services sexuels, mais rend illégaux le proxénétisme, la traite, l'achat de services sexuels et la propriété/exploitation de maisons closes. Une majorité de Canadiens s'accordent pour dire que les gouvernements provinciaux et fédéral devraient fournir un financement approprié aux organisations travaillant avec les femmes dans la prostitution afin de leur offrir des services de conseil et de soutien à long terme^{vii} ».

Davantage d'efforts, de stratégies et de politiques sont nécessaires pour aider les personnes concernées à sortir de la traite de personnes de façon humaine, en particulier tout au long des procédures judiciaires. Comment rendre les procédures policières et judiciaires plus raisonnables et ne pas traumatiser à nouveau les victimes? Aucune victime ne devrait craindre la police ou son expulsion immédiate.

La prostitution et la traite de personnes sont liées et ne peuvent être séparées. Dans un récent appel de la Cour suprême contre un proxénète, le juge Trimble s'est prononcé à juste titre contre cette contestation et a déclaré dans sa conclusion (79) (80) que « le fait de s'en prendre à des personnes qui vendent des services sexuels favorise la traite et l'exploitation de personnes^{viii} ».

« Les maisons closes, les salons de massage illicites, les agences d'escorte et les plateformes en ligne sont des systèmes de prostitution qui se chevauchent et la traite de personnes à des fins sexuelles se produit dans chacun d'entre eux. La normalisation de la prostitution accroît la demande de services sexuels rémunérés. Cela enhardit les trafiquants de sexe qui y voient un environnement propice aux "affaires"^{ix} ».

La prostitution et la traite de personnes sont des actes de violence à l'encontre des femmes, des filles et des personnes de diverses identités de genre. La violence familiale est une violence contre les femmes. La maltraitance des enfants est une violence contre les enfants. Le Comité permanent de la condition féminine doit plaider en faveur de l'élimination de toutes les formes de violence à l'égard des femmes au Canada.

Le Canada peut faire mieux pour garantir l'élimination de la traite de personnes à des fins d'exploitation

sexuelle. Encourageons une culture dans laquelle il n'est pas acceptable d'acheter et de vendre des femmes, des filles ou des personnes de diverses identités de genre.

Veillons à ce que toutes les femmes soient en sécurité et en mesure de vivre une vie productive.

Mettons fin aux privilèges accordés aux hommes. Disons « non » à l'idée de permettre aux hommes d'acheter le corps des femmes pour leur satisfaction sexuelle.

Recommandations – Travailler avec tous les paliers de gouvernement pour renforcer la *Loi sur la protection des collectivités et des personnes victimes d'exploitation* (LPCPVE) par les mesures suivantes :

1. **S'engager dans une vaste campagne d'éducation** destinée à tous les Canadiens, en défendant les intérêts des personnes exploitées et en démontrant l'efficacité de la loi (modèle suédois).
2. **Éduquer et financer tous les intervenants de notre système judiciaire et de nos organismes d'application de la loi** afin qu'ils comprennent comment appliquer la LPCPVE et engager des poursuites en vertu de celle-ci.
3. **Appliquer la LPCPVE de façon uniforme dans toutes les provinces** du Canada afin de réduire la demande de prostitution et de traite de personnes.
4. **Embaucher des travailleurs sociaux pour aider les victimes** pendant que la police se concentre sur les clients, les proxénètes et les trafiquants.
5. **Fournir des services à long terme tenant compte des traumatismes** à toutes les personnes qui sortent du milieu de la prostitution.
6. **Axer le Plan d'action national de lutte contre la traite de personnes** sur des mesures concrètes visant à mettre fin à la demande.

Qui sommes-nous?

L'archidiocèse catholique romain de Vancouver (l'« archidiocèse ») est une unité géographique de l'Église catholique romaine mondiale couvrant une superficie d'environ 120 000 km², y compris la vallée du Bas-Fraser (Lower Mainland) de la Colombie-Britannique.

L'archidiocèse compte plus de 405 000 catholiques répartis dans 77 paroisses et 7 missions, desservies par 205 prêtres, 92 religieuses et 18 religieux. Plus de 80 organisations, associations, ministères et clubs participent à la mission et au travail de l'archidiocèse. L'archidiocèse comprend 52 écoles catholiques, 3 collèges catholiques et 8 établissements de santé catholiques.

L'archidiocèse sert la communauté dans son ensemble grâce à une série de programmes de proximité qui aident des milliers de personnes dans des zones défavorisées telles que le Downtown Eastside de Vancouver, dont beaucoup d'habitants sont non seulement parmi les plus pauvres des pauvres au Canada, mais souffrent également beaucoup de maladies mentales, de toxicomanie et des effets déshumanisants de la prostitution.

ⁱ Equality Now, <https://www.equalitynow.org/trafficking-for-sexual-exploitation/>.

ⁱⁱ <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/85-005-x/2022001/article/00001-fra.htm>.

ⁱⁱⁱ <https://www.prostitutionresearch.com/pdf/Prostitutionin9Countries.pdf>.

^{iv} Louie D., *Sexual Exploitation Prevention Education for Indigenous Girls*, *Canadian Journal of Education*, 2018.

^v Kingsley C., Mark M., Sacred Lives : [Canadian Aboriginal children and youth speak out about sexual exploitation, Vancouver](#) : Human Resources Development, 2001.

^{vi} Mike Howell, [Indigenous girls overrepresented as victims of violence in Vancouver](#), Glacier Media, 25 avril 2023.

^{vii} <https://www.nanos.co/wp-content/uploads/2020/08/2020-1689-LAWC-July-Populated-Report-FINAL-Updated-with-Tabs.pdf>.

^{viii} <https://www.canlii.org/en/on/onsc/doc/2023/2023onsc300/2023onsc300.html>.

^{ix} <https://www.theglobeandmail.com/business/article-human-trafficking-shell-companies-money-laundering/>.